
République 30/05/2013

Annonces légales

leg_pp_56198330

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques**

RÉALISATION DE TRAVAUX

soumis à autorisation au titre du code de l'environnement

Construction d'une digue de protection contre les inondations à Mazères-Lezons

Il est porté à la connaissance du public, que par arrêté préfectoral en date du 21 mai 2013, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques est autorisé à réaliser des travaux de construction d'une digue de protection contre les inondations du Gave de Pau sur le territoire de la commune de Mazères-Lezons,

L'arrêté d'autorisation du 21 mai 2013 peut être consulté à la mairie de Mazères-Lezons ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques - cité administrative à Pau - service gestion policé de l'eau prévision des crues.

Le dossier sur l'opération est également mis à disposition du public en ces mêmes lieux pendant deux mois à compter de la publication de l'arrêté préfectoral.

L'arrêté d'autorisation est publié au Recueil des Actes Administratifs et des Informations ainsi que sur le site internet de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

leg_pp_55972290
